

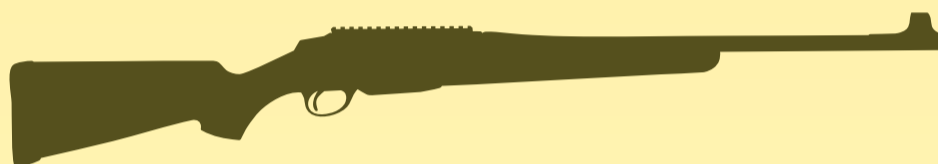


MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

## DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?  
**ON LES RÉCUPÈRE !**  
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?  
**VENEZ LES DÉCLARER !**

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Ne prenez pas les transports en commun  
avec vos armes.

L'opération ne concerne pas les objets  
dangereux: munitions de guerre (obus,  
grenades), explosifs, munitions de calibre  
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en  
détenez, appelez votre préfecture pour  
organiser un enlèvement sécurisé.

Plus d'informations sur  
[interieur.gouv.fr/armes](http://interieur.gouv.fr/armes)



Les sites suivants seront ouverts tous les jours du 25 novembre au 2 décembre, de 9h à 17h

**Arrondissement de Moulins :**  
Commissariat de Police de  
Moulins  
2 cours Vincent d'Indy  
03000 MOULINS  
Pour déclaration et collecte.

**Arrondissement de Montluçon :**  
Commissariat de Police de  
Montluçon  
41 Rue Joseph Chantemille  
03100 MONTLUCON  
Pour déclaration et collecte.

**Arrondissement de Vichy :**  
Commissariat de Police de Vichy  
35 avenue Victoria  
03200 VICHY  
Pour la déclaration uniquement.

Compagnie de Gendarmerie de  
Vichy  
16 Avenue de Gérardmer  
03200 VICHY  
Pour la collecte des armes  
uniquement.

- Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pourrez prendre rendez-vous via le

04 70 48 33 48 pour une collecte à votre domicile.

- Si vous disposez d'objets dangereux (munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm), vous êtes invités à contacter le

04 70 48 30 45 pour organiser un enlèvement sécurisé.

